

---

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE LUNDI 13 AVRIL 2026**

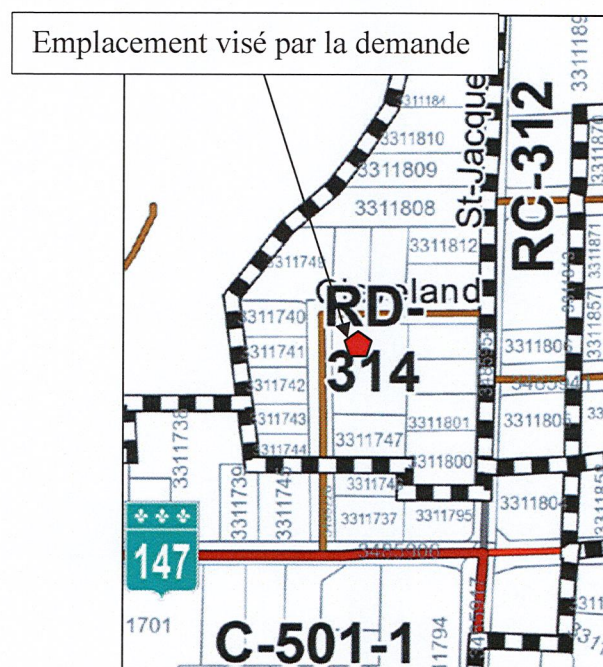
---

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DES DEMANDES VISANT À PERMETTRE  
L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL SUR LA PROPRIÉTÉ DU  
45, RUE CLEVELAND (ZONE RD-314)  
AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT

**1. Adoption du premier projet de résolution autorisant la demande**

Lors de la séance du conseil municipal, tenue le 9 mars 2026, le conseil a adopté le premier projet de résolution autorisant une demande visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment industriel afin d'y aménager des aires de production et de bureaux sur la propriété du 45, rue Cleveland, située dans la zone RD-314.

La demande, soumise dans le cadre du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) nécessite l'autorisation du conseil municipal puisque, selon la réglementation en vigueur, puisque l'espace bâti/terrain inscrit à la grille des usages et des normes de cette zone autorise un maximum de 30% et qu'avec l'agrandissement, ce dernier sera de 48,43%. Le plan ci-joint illustre la localisation de l'emplacement visé par la demande.



La résolution par laquelle le conseil autorise la demande est soumise à la consultation publique et est également susceptible d'approbation référendaire conformément aux dispositions prévues à cet effet à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**2. Assemblée publique de consultation**

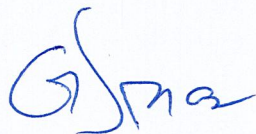
Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 13 avril 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 150, rue Child à Coaticook**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera les demandes et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville 11 mars 2026 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 11 mars 2026.

Donné à Coaticook, ce 11 mars 2026

La greffière,



Geneviève Dupras

## Consultation du premier projet de résolution

Le premier projet de résolution autorisant la demande est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (819) 849-2721 pour toute question ou information supplémentaire sur les demandes.

DONNÉ à Coaticook ce 11<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026.

La greffière,



Geneviève Dupras